



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Autoroutes

Question écrite n° 1558

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset rappelle à M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, qu'une autoroute est prévue joignant Nantes, en Loire-Atlantique, à Niort, dans les Deux-Septes. Il lui demande quand devraient débiter les travaux de réalisation.

Texte de la réponse

Reponse. - Les études de la future autoroute Nantes-Niort sont actuellement menées avec toute la diligence possible par les services techniques de l'Etat ; l'objectif retenu est de soumettre à la fin de 1989 le projet à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Une fois ces procédures achevées, la société concessionnaire devra réaliser les études de détail et l'engagement des travaux pourrait intervenir dans le courant de 1990 pour la section Nantes-Montaigu et au second semestre 1991 pour le tronçon Montaigu-Niort.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1558

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1988, page 2348